



28 août 2025

Que vont devenir nos mutuelles d'action sociale ?

Nos mutuelles historiques (mutuelle des douanes, la MAI et la mutuelle du trésor, mutuelle de l'INSEE, DGCCRF, Imprimerie Nationale et Industrie et recherche) ont décidé, par suite à l'abrogation de l'arrêté Chazelles de créer la Mgéfi à compter du 1^{er} janvier 2008 et de se transformer en mutuelles d'action sociale selon le livre 3 du code la mutualité.

Elles ont depuis vocation à compléter l'offre santé-prévoyance de la MGEFI, mutuelle référencée depuis 2008 par le ministère, en apportant un accompagnement social et solidaire en réponse aux aléas de la vie.

L'histoire de la MDD (douanes), de la MASFIP (finances publiques, DGCCRF et Imprimerie nationale) et de la mutuelle de l'INSEE est étroitement liée à celle de la solidarité et de la prévention des besoins des agents. Elles répondent actuellement, grâce à la cotisation reversée par la MGEFI, aux besoins exprimés des adhérents, tant actifs que retraités, les accompagnent lorsqu'ils sont confrontés à une difficulté sociale ou familiale quelle qu'elle soit.

A ce jour, **3 euros** sur votre cotisation MGEFI sont reversés mensuellement à votre mutuelle historique d'appartenance. Leur budget est donc fait d'une adhésion indirecte. Dans le cadre de l'accord PSC au ministère des finances (et dans toute la fonction publique) une cotisation dite « additionnelle » est fixée à 3% de la cotisation de base (soit environ 1,50 euro) et ce sera ALAN qui gèrera vos prestations d'action sociale uniquement en fonction de l'état de santé et des ressources des bénéficiaires, soit un champ d'action bien plus restreint.

Qu'en sera-t-il demain de la survie de nos mutuelles historiques ? Les aides et moyens des directions en faveur de ces mutuelles historiques seront-elles sanctuarisées pour sauvegarder ce patrimoine social ?

C'est le nouveau marché ALAN qui va reprendre ces prestations d'action sociale, mais sur quels critères ? On sait que ça en sera fini des prêts à taux zéro pour aider aux petits tracas de la vie, des aides aux stagiaires en sortie d'école, des aides aux vacances dans les résidences EPAF et Miléades (ex Vacancier).

Mais qu'en sera-t-il des mesures de prévention mises en place par la MDD, la MASFIP et la mutuelle de l'INSEE ? Elles regroupent tout un tas de secours santé et de mesures préventives en direction des retraités, des enfants et des actifs.

Exemple : -aides pour réparation suite à des violences intra familiales, préparation à la retraite, prévention alcool et drogues auprès des adolescents, prise en charge d'aide à domicile, secours exceptionnels pour dépassement d'honoraires, accompagnement psychologique, aide au transport en cures thermales, caution immobilière, logements d'urgences pour les femmes victimes de violences intra-familiales.....

EXCLUES DU DISPOSITIF VU QUE C'EST ALAN QUI A EU LE MARCHÉ DE LA PSC À BERCY, QUEL EST LEUR AVENIR ? ALAN AURA T'IL LE MÊME NIVEAU D'ENGAGEMENT ET UN ACCOMPAGNEMENT ATTENTIF ET DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS ? A CE JOUR NOUS N'EN SAVONS RIEN ET NOUS AVONS DE FORTS DOUTES SUR SES CAPACITÉS !

La CGT continuera à se battre pour défendre les mutuelles historiques d'action sociale.

Nous vous invitons à signer massivement la pétition en ligne en suivant le QR code, et se mobiliser à partir du 10 septembre, y compris par la grève et le blocage, pour faire échec au budget 2026.

